

domaine écrit+ "domaine de la phrase"

Activité : construire ensemble un cours accessible et synthétique avec des exemples sur les types et principales formes de phrases en vous basant sur ces extraits de *la grammaire du français* par le ministère de l'éducation nationale.

Voici quelques recommandations :

- travaillez par groupe (un groupe par type et par forme, plus d'élèves pour les parties délicates).
- surlignez d'une couleur ce qui vous semble capital et facile à comprendre, soulignez d'une autre couleur les parties que vous hésitez à prendre et entourez d'une troisième couleur ce que vous comptez reformuler/adapter.
- pensez à un structure avec des parties et sous-parties afin d'avoir un cours plus clair.
- reformulez certains exemples afin de les rendre plus facile à appréhender.
- ajoutez des phrases d'explications et des exemples lorsque cela vous semble nécessaire.
- soumettez vos propositions aux autres groupes afin de savoir si votre production est intelligible (vous pourrez aussi recueillir leurs conseils et remarques).

Les types de phrases

- ▶ On distingue trois types d'actes fondamentaux : le type déclaratif correspondant à l'assertion (affirmer quelque chose, donc présenter ce que l'on dit comme vrai), le type interrogatif correspondant à l'interrogation (poser une question, demander une information), le type impératif correspondant à l'injonction (donner un ordre). Toute phrase appartient nécessairement à l'un de ces trois types d'actes, qui correspondent canoniquement à trois structures syntaxiques distinctes.

Le type impératif

- ▶ La phrase de type impératif correspond à une valeur pragmatique d'ordre. Dans sa configuration canonique, elle peut se présenter selon deux formes : au mode impératif ou au mode subjonctif.

Phrase de type impératif

Au mode impératif, pour la deuxième personne du singulier, la première personne et la deuxième personne du pluriel : *sors, sortons, sortez*.

Au mode subjonctif à la troisième personne du singulier et du pluriel : *qu'il(s) sorte(nt)*.

Le type déclaratif

- ▶ Le type de phrase déclaratif se présente généralement sous la forme canonique de la phrase.

Phrase de type déclaratif

P = [GS + GV] (+ GC)

Aujourd'hui, Alice va à la plage.

Elle est partie travailler à l'étranger pour six mois.

◆ POUR ALLER PLUS LOIN

Bien qu'elle ait fondamentalement une valeur pragmatique d'assertion, la phrase déclarative s'utilise souvent dans des énoncés qui ne se limitent pas, au plan pragmatique, à une pure et simple assertion. Par exemple, la phrase déclarative *J'ai froid* peut signifier implicitement, dans un contexte déterminé : *Ferme la fenêtre!* Dans ce cas, la phrase de type assertif aura une valeur pragmatique injonctive. Plus généralement, une phrase déclarative est très souvent interprétable dans un contexte plus large que ce qu'elle asserte strictement. Par exemple, dans une phrase du type *Il y a beaucoup de bruit ici*, même si son énonciateur prétend à la neutralité de l'assertion pure et simple (« Je ne fais que décrire une situation objective »), l'assertion sera naturellement interprétée comme un reproche ou une demande (de faire le silence). Par conséquent, l'énonciateur d'une phrase de ce type est presque toujours de mauvaise foi s'il prétend ne faire que décrire une situation objective. De même, la phrase déclarative *Les élèves de cette classe ont un niveau très faible en français* peut être interprétée, au-delà de la pure et simple assertion, comme un reproche au professeur, comme une allusion à la composition sociologique du quartier où se situe l'école, etc. L'assertion de la phrase déclarative vaut donc non seulement pour le contenu asserté (présenté comme vrai) mais aussi pour les motivations de l'assertion (pourquoi l'énonciateur produit-il cet énoncé dans ce contexte?).

Interrogation directe et interrogation indirecte

- ▶ Le type de phrase interrogatif désigne uniquement l'interrogation directe, qui s'observe dans les propositions principales ou indépendantes, et qui est marquée par un point d'interrogation. L'interrogation indirecte est une construction interrogative en proposition subordonnée, qui n'est jamais marquée ni par un point d'interrogation ni par l'inversion du sujet.

Interrogation directe et interrogation indirecte

Vas-tu à la plage?

Interrogation directe : phrase de type interrogatif

Je te demande si tu vas à la plage.

Interrogation indirecte : phrase de type déclaratif

À quelle heure vas-tu à la plage?

Interrogation directe : phrase de type interrogatif

Je te demande à quelle heure tu vas à la plage.

Interrogation indirecte : phrase de type déclaratif

Interrogation totale et interrogation partielle

- L'interrogation totale porte sur l'ensemble de la phrase et suscite par conséquent une réponse généralement affirmative (oui, si) ou négative (non). L'interrogation partielle porte uniquement sur l'un de ses constituants.

Interrogation totale et interrogation partielle

Interrogation totale (réponses possibles : oui/non/si)

Vas-tu à la plage? Interrogation directe totale

Je te demande si tu vas à la plage. Interrogation indirecte totale

Ne vas-tu pas à la plage aujourd'hui? Interro-négation directe totale

Interrogation partielle (réponse par oui/non impossible)

À quelle heure vas-tu à la plage? Interrogation directe partielle

Je te demande à quelle heure tu vas à la plage.

Interrogation indirecte partielle

Portée de l'interrogation

- L'interrogation partielle est une interrogation qui porte sur un constituant particulier de la phrase. La forme de l'interrogation varie selon sa portée. Les portées possibles de l'interrogation partielle sont diverses.

Portée de l'interrogation partielle

L'interrogation porte sur le groupe sujet de la phrase :

- au moyen du pronom interrogatif :

Qui va à la plage? Lesquels vont à la plage?

- au moyen d'un déterminant interrogatif :

Quels invités vont à la plage?

L'interrogation porte sur l'attribut :

- au moyen d'un pronom interrogatif : *Qui est ce personnage?*

Que deviens-tu? Quelle est la réponse?

- au moyen d'un déterminant interrogatif :

Quelle réponse est la meilleure?

L'interrogation porte sur le COD :

- au moyen d'un pronom interrogatif : *Que veux-tu ? Qui aimes-tu ?*
- au moyen d'un déterminant interrogatif : *Quelle réponse préfères-tu ?*
- au moyen de l'adverbe interrogatif *combien* dans le cas particulier des compléments de mesure³⁸ : *Combien cela coûte-t-il ? Combien cela pèse-t-il ? Combien cela mesure-t-il ?*

L'interrogation porte sur le COI :

- au moyen d'un pronom interrogatif :
À qui parles-tu ? À quoi penses-tu ? Où vas-tu ?
- au moyen d'un déterminant interrogatif :
À quelle personne penses-tu ?

L'interrogation porte sur le groupe circonstanciel :

- au moyen de l'adverbe interrogatif *quand* pour le complément circonstanciel de temps : *Quand vas-tu à la plage ?*
- au moyen de l'adverbe interrogatif *comment* pour le complément circonstanciel de moyen : *Comment vas-tu à la plage ?*
- au moyen de l'adverbe interrogatif *pourquoi* pour le complément circonstanciel de cause : *Pourquoi vas-tu à la plage ?*

Les formes de phrases

- Les types de phrases sont obligatoires au sens où une phrase est nécessairement déclarative ou interrogative ou impérative, et par conséquent possède obligatoirement une valeur pragmatique d'assertion, d'interrogation ou d'injonction. Mais la phrase peut aussi, facultativement, être de forme négative, passive, exclamative, emphatique ou impersonnelle. Ainsi, la phrase **Le facteur distribue le courrier** est une phrase de type déclaratif. N'étant ni à la forme négative, ni à la forme passive, ni à la forme exclamative, elle est donc positive et active. On ne parlera toutefois pas de « forme positive » et de « forme active », car la phrase positive, active, non exclamative, non emphatique, non impersonnelle, est considérée comme la phrase de base (*Le facteur distribue le courrier*).

La forme passive

- La phrase de forme passive est une phrase dont le verbe principal est employé à la voix passive. Par exemple, la phrase active *Bérénice aime Titus* peut être présentée sous la forme passive *Titus est aimé par (ou de) Bérénice*. Le groupe nominal prépositionnel (GNP) *par/de Bérénice* est le complément d'agent du verbe *aimer*, et il correspond au sujet de la phrase active correspondante.
- La phrase n'est pas de forme passive si le verbe employé à la voix passive se situe dans une proposition subordonnée. Par exemple, la phrase *Je sais que Titus est aimé par Bérénice* n'est pas de forme passive, car le verbe *savoir* est à la voix active.

Forme passive

Phrase active
Titus aime Bérénice.

Phrase de forme passive
Bérénice est aimée par (de) Titus.

La forme négative

- ▶ La phrase de forme négative se caractérise par la présence d'adverbes de négation, du type *ne...pas*, *ne... plus*, *ne...jamais*, etc. : *Elle viendra* (forme positive) ➔ *Elle ne viendra pas* (forme négative).
- ▶ La négation est fondamentalement un opérateur logique qui inverse la valeur de vérité de la proposition : si une proposition est vraie, sa négation est fausse et si une proposition est fausse, sa négation est vraie. Ainsi, puisque la proposition *Marie Curie a obtenu le prix Nobel* est vraie, la négation de cette proposition (*Marie Curie n'a pas obtenu le prix Nobel*) est fausse ; de même, puisque la proposition *Londres est la capitale de la France* est fausse, sa négation *Londres n'est pas la capitale de la France* est vraie. Cependant, le fonctionnement de la négation dans les langues ne se réduit pas à celui d'un simple opérateur logique.
- ▶ On peut distinguer trois types de négations : la négation totale, la négation partielle et la négation exceptive.

Négation totale, négation partielle, négation exceptive

Négation totale

Elle se construit avec les adverbes *ne... pas* (ou les variantes *ne... nullement*; *ne... aucunement*; *ne... point*) et porte sur l'ensemble de l'énoncé : *Elle aime le cinéma français* ➔ *Elle n'aime pas le cinéma français*; *Elle a besoin de vos conseils* ➔ *Elle n'a pas/ aucunement/nullement besoin de vos conseils*.

Négation partielle

Ses formes sont plus variées, selon le constituant particulier de l'énoncé sur lequel elle porte :

- la négation porte sur un pronom :

Personne ne l'a écoutée (négation de *Quelqu'un l'a écoutée* ou *Certains l'ont écoutée* au moyen du pronom *personne*, antonyme de *quelqu'un*, *certains*, *tous*, etc.)

Rien ne changera (négation de *Quelque chose changera* au moyen du pronom *rien*, antonyme de *quelque chose*)

Nul n'est censé ignorer la loi (négation de *Certains sont censés ignorer la loi* au moyen du pronom *nul*, antonyme de *certains*);

- la négation porte sur un déterminant :

Aucun/nul détail ne lui échappe (négation de *Certains détails lui échappent* au moyen du déterminant *aucun/nul*, antonyme de *certains*, *tous*, etc.);

- la négation porte sur un adverbe :

Elle ne travaille guère (négation de *Elle travaille beaucoup* au moyen de l'adverbe *guère*, antonyme de *beaucoup*)

Elle ne travaille jamais (négation de *Elle travaille toujours* (au sens de « sans cesse ») au moyen de l'adverbe *jamais*, antonyme de *toujours*)¹⁹.

Elle ne travaille plus (négation de *Elle travaille encore* (ou *toujours* au sens de « encore ») au moyen de l'adverbe *plus*, antonyme de *encore* (ou *toujours*)).

Négation exceptive

Elle se construit avec les adverbes *ne... que*, et véhicule une négation implicite : *Je n'aime que les films français* signifie à la fois *J'aime les films français* (valeur positive explicite) et *je n'aime pas les films qui ne sont pas français* (valeur négative implicite sous la forme d'une double négation).

La forme exclamative

- ▶ La phrase de forme exclamative se reconnaît à l'écrit par la présence, en fin de phrase, d'un point d'exclamation (et à l'oral par une intonation spécifique). Elle vise à exprimer une émotion du locuteur relative au contenu de l'énoncé.

Le point d'exclamation est parfois la seule marque de la forme exclamative, quel que soit le type de phrase :

Forme exclamative

J'ai mal dormi aujourd'hui!

(phrase de type déclaratif et de forme exclamative)

Vas-tu cesser de faire du bruit!

(phrase de type interrogatif et de forme exclamative)

Ferme la fenêtre!

(phrase de type impératif et de forme exclamative)

Mais la forme exclamative présente aussi des formes spécifiques, notamment lorsque l'exclamation est introduite par un mot exclamatif :

- adverbess exclamatifs *que* ou *comme* : *Que vous êtes joli! Que vous me semblez beau! Comme vous êtes joli! Comme vous me semblez beau!* Ces phrases sont de type déclaratif (*vous êtes joli, vous me semblez beau*) et de forme exclamative (au moyen des adverbess *que* ou *comme*);
- déterminant exclamatif *quel* : *Avec quelle appréhension j'attendais la fin de la classe!* (Gide). Cette phrase est également de type déclaratif (*j'attendais la fin de la classe avec appréhension*) et de forme exclamative (au moyen du déterminant exclamatif *quel*).

La phrase averbale

- ▶ La phrase averbale, qu'elle soit simple ou complexe, est un cas particulier de phrase non verbale. Elle comporte toujours deux constituants, un sujet²² et un prédicat (ce que l'on dit du sujet), même si le sujet est parfois implicite car restitué par la situation d'énonciation. Ainsi, dans la phrase averbale *Excellent, ce rôti!* le prédicat *excellent* donne une information à propos du sujet *ce rôti*. L'appellation « phrase nominale » parfois utilisée pour désigner la phrase averbale est par ailleurs impropre, car cette dernière n'est pas nécessairement composée d'un groupe nominal. Ainsi, dans l'énoncé *Alice a démissionné. – Incroyable!, – Incroyable!* est une phrase averbale dont seul le prédicat est exprimé, ici un adjectif (*incroyable*), et dont le sujet, implicite, peut être restitué de la manière suivante : *Cela est incroyable!* (*cela* sujet, *est incroyable* prédicat). De la même façon, un énoncé du type *Quelle sottise!* est une phrase averbale à un seul constituant, le prédicat, dont le sujet est implicite (*Cela est une sottise!*).

- ▶ La phrase averbale peut être de type déclaratif, interrogatif ou impératif.

Phrase averbale simple

À deux constituants (sujet et prédicat) :

- type déclaratif : *Excellent* (prédicat), *ce rôti* (sujet) !;
- type interrogatif : *Prêts* (prédicat) *les enfants* (sujet) ?

À un seul constituant (prédicat) :

- type déclaratif : *Fermé le dimanche et les jours fériés*;
- type impératif : *Dehors!*